

FORMATION IMMOBILIER · CONFORME LOI ALUR · OUVERTE À TOUS

Le Mandat

100 % à distance · 1h45 · **Ouverte à tous** : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme professionnels de l'immobilier. Attestation de fin de formation remise à chacun — conforme Loi ALUR pour le renouvellement de la carte professionnelle (CCI).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Formation comptabilisée au titre de l'obligation de formation continue Loi ALUR. À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- › Actualiser et perfectionner ses connaissances conformément à l'obligation de formation continue Loi ALUR.
- › Maîtriser qu'est-ce qu'un mandat.
- › Appliquer les règles juridiques du mandat dans sa pratique professionnelle.
- › Sécuriser sa pratique professionnelle, respecter ses obligations légales et déontologiques et fiabiliser le conseil apporté au client.

PUBLIC CONCERNÉ

Ouverte à tous, sans condition d'exercice : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme titulaires de la carte professionnelle (mentions T et/ou G), agents, négociateurs et collaborateurs soumis à l'obligation de formation continue Loi ALUR.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Formation accessible à toute personne intéressée par l'immobilier. Disposer d'un accès internet et d'un navigateur à jour.

DURÉE & FORMAT

1h45 · 100 % à distance (e-learning asynchrone), accessible 7j/7 et 24h/24. Rythme libre. Durée d'accès : **2 ans**.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription en ligne sur formation.popacademy.fr. Accès immédiat à réception du paiement ; pour les **dossiers de financement**, accès au jour de début de formation prévu dans le dossier.

TARIF

27 € · TVA non applicable, art. 261-4-4°a du CGI. Éligible aux **financements** (AGEFICE, FIFPL, OPCO EP, FAFCEA selon statut).

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme LMS POP ACADEMY : modules vidéo, supports téléchargeables (PDF), cas pratiques. Test de positionnement initial. Assistance pédagogique par e-mail, chat et téléphone.

ÉVALUATION, SUIVI & SANCTION

Test de positionnement en amont ; quiz à l'issue des modules ; suivi du temps de connexion et de la progression (horodatage, contrôle d'assiduité). À l'issue, chaque apprenant reçoit une **attestation de fin de formation** (heures réalisées par module) ; conforme Loi ALUR, elle est valable pour le renouvellement de la carte professionnelle auprès de la CCI.

ACCESSIBILITÉ — SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : **Theo SUDRE** · theo@popacademy.fr · **05 54 54 40 04**. Étude des adaptations possibles avant l'entrée en formation.

[Découvrir la formation →](#)

Programme de la formation

14 parties · quiz d'évaluation · 1h45

PARTIE 01

Qu'est-ce qu'un mandat

› Qu'est-ce qu'un mandat

PARTIE 02

Les règles juridiques du mandat

› Le mandat : ses obligations juridiques / Le registre des mandats

PARTIE 03

Le mandat simple

PARTIE 04

Le mandat semi-exclusif

PARTIE 05

Le mandat exclusif

PARTIE 06

Le mandat irrégulier : cause de nullité

PARTIE 07

La signature du mandat

PARTIE 08

La capacité des vendeurs

PARTIE 09

L'information sur l'accomplissement du mandat

PARTIE 10

L'interdiction d'acquisition directe

PARTIE 11

Les avenants au contrat

PARTIE 12

La délégation de mandat

PARTIE 13

Mandat et porte fort

› Questionnaire (QCM)

PARTIE 14

Résumé de la formation

› Mémento